



COMPTE RENDU

Comité Technique de l'Administration Centrale (CTAC)

Le Comité Technique de l'Administration Centrale (CTAC) se tenait pour la première fois, le 5 mai 2015, sur le site de Balard, rénové sous la présidence de Monsieur Jean-Paul **BODIN** Secrétaire Général pour l'administration, assisté de Monsieur Serge **DUVAL**, Chef du Service Parisien de soutien de l'Administration Centrale.

La délégation Force Ouvrière était composée de Colette **Buhr**, Christophe **Aïoun**, Lydie **Belon**, Myriam **Rouaud** et de Matéo **Roméro de Avila**.

✚ Actualisation de la LPM

A la suite des annonces présidentielles concernant le ministère de la Défense, le Secrétaire Général pour l'Administration, M. **BODIN** s'est voulu relativement optimiste, même si l'on ne sait pas encore, dans le détail, comment sera répartie l'enveloppe budgétaire correspondant aux effectifs annoncés.

Un abondement de 600 M€ sera alloué au budget 2016. L'équivalent de 11 000 personnels est destiné à maintenir les capacités de l'Armée de Terre. Les 7000 autres seront répartis entre les trois services du renseignement participant à la cyber-défense ; les besoins de financement concernant les infrastructures et les divers employeurs. C'est dans le cadre de ce dernier point, que des effectifs civils pourraient être attribués à l'administration centrale après arbitrage des employeurs.

Le Secrétaire Général pour l'Administration nous a spécifié que les déflations d'effectifs continueront.

Force Ouvrière ne se fait guère d'illusion sur les conséquences des annonces ministérielles pour les personnels civils. FO veillera, quoi qu'il en soit, à ce qu'elles ne se traduisent pas encore par un supplément de travail pour les agents, comme c'est souvent le cas et nous continuerons à accompagner et à défendre les agents dans ce contexte de restructuration.

✚ Repyramidage civils-militaires

Le Cabinet du ministre a confirmé sa volonté de poursuivre le repyramidage des personnels militaires et la civilianisation des postes.

Sur le terrain, **Force Ouvrière** constate à quel point cette manœuvre cause les problèmes au sein des services et rencontre des difficultés dans sa mise en œuvre. Les résultats sont pour le moment très en deçà des promesses ; peu de postes à responsabilité ont été attribués à des personnels civils.

Force Ouvrière, pourtant à l'initiative du projet de la transformation de postes de soutien au profit des personnels civils, appelle à la plus grande vigilance.

✚ Réorganisation du Secrétariat Général pour l'Administration comme employeur

La réforme est bien avancée. Les référents territoriaux sont en place ainsi que la sous-direction pilotage du programme 212. La structure commence à fonctionner.

✚ Dossiers de retraites

Les systèmes ALLIANCE et PYPER n'étant pas compatibles entre eux, engendrent des informations erronées sur les Comptes Individuels de Retraite (CIR) des agents. Devant ces faits, le SGA a pris la décision de stopper l'envoi du CIR. Le problème devrait être résolu en Octobre.

Force Ouvrière dénonce le dysfonctionnement que rencontrent les agents lors de la préparation de leur dossier de retraite. Les états de services ne sont pas envoyés à temps au Service des Pensions par le SPAC/SDGPAC ce qui a pour conséquence, le maintien du traitement des agents en situation de retraite. Ce phénomène peut avoir pour impact une augmentation d'impôts et le remboursement du trop-perçu à régler à l'administration pour l'agent.

Pour Force Ouvrière, il est inconcevable que l'on ne soit pas en mesure de retrouver les éléments de carrière des agents qui, depuis plus de 40 ans, ont été au service de l'Etat.

Il est clair que l'organisation du SPAC ou/et celle l'effectif dédié à la fiabilisation des éléments de retraite doivent être reconsidérés.

Force Ouvrière a demandé des effectifs supplémentaires pour une gestion dédiée aux retraites. Le SGA refuse d'augmenter les effectifs mais ordonne d'affecter deux personnes du SPAC sur un point d'entrée dédié aux questions des agents sur leur retraite. FO doute que cela suffise à résoudre le problème !!

✚ Grand Balard

M. BODIN se félicite du bon déroulement des opérations du Grand Balard.

Tout est question de point de vue ! Et à quel prix ! 154 millions d'euros annuels pendant 27 ans.

Par ailleurs l'organisation envisagée à l'origine pour les SIC, mal estimée, s'est plutôt révélée obsolète et réclame des ajustements coûteux non prévus qui retardent l'installation du bloc opérationnel. Que dire encore du système qui oblige à passer par OPAL pour toute modification !

Une partie de la SDBC restera dans le Bâtiment des Jardins de l'Îlot St Germain et oblige le SPAC à conserver aussi une antenne « pilotage-soutien » sur place.

Force Ouvrière s'inquiète du mode de restauration qu'auront les personnels restant sur l'Îlot St Germain. FO propose qu'une étude soit menée pour que ces personnels bénéficient d'une restauration à moindre coût.

✚ Bilan des actions de formation 2014

Le bilan de formation est établi à partir des données SIRH Alliance. Il prend en compte la formation continue ainsi que celle liée aux restructurations et au handicap. Un tiers des quelques 3000 actions de formation ont lieu hors programmation. Près de 44% des agents de l'administration centrale ont pu bénéficier d'une formation en 2014 contre 37,5 % en 2013.

Afin de continuer à améliorer la qualité du service rendu, le bureau formation a mis en place deux parcours de professionnalisation, l'un dans le domaine RH et l'autre dans le domaine financier. Par ailleurs, un premier cycle de conférences ouvert à tous a été initié à Arcueil. Le dispositif d'évaluation des formations a été renforcé afin de se trouver au plus près des besoins des agents.

Force Ouvrière a fait remarquer que si le bilan s'appuyait sur les données d'Alliance, il était aussi tributaire de ses erreurs.

Concernant les formations liées aux restructurations, FO a appelé l'attention sur les formations « chorus » dont l'attribution ne dépend pas du SPAC et ne permet pas actuellement la réorientation professionnelle des personnels restructurés puisqu'il faut d'abord être affecté, pour pouvoir recevoir la formation et à contrario les employeurs souhaitent des personnels immédiatement opérationnels. Ils préfèrent de ce fait choisir des agents déjà formés. Impossible donc pour un personnel restructuré qui n'est pas du métier, d'envisager une affectation dans un poste nécessitant chorus. Cependant le besoin est criant et l'on manque d'agents formés ! Le SGA a promis de voir dans quelle mesure un assouplissement était possible.

✚ Création du service à compétence nationale : « Service des ressources humaines civiles » (DRH-MD/SRHC)

Le regroupement dans un même programme de l'ensemble des crédits budgétaires de Titre II sous la responsabilité du SGA et le renforcement du pôle « personnels civils » de la DRH-MD ont été, selon le SGA, à l'origine de la transformation du service civil RH en service à compétence nationale. Cela concerne 1109 personnes et une masse salariale de 3,8 milliards d'euros. Le service est implanté à Arcueil. La Mission d'Accompagnement des Restructurations (MAR) est rattachée à la sous-direction de la gestion du Personnel Civil et déménagera dans le bâtiment central.

Force Ouvrière s'est exprimée longuement, lors du CTR/DRH-MD (voir compte-rendu complet sur le site de Force Ouvrière : www.fodefense.com) et a réitéré ses observations au cours de ce CTAC.

✚ Présentation de la Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie (DGRIS)

La DGRIS est chargée de la coordination de l'action internationale pour le ministère sauf dans le domaine opérationnel, les exportations et l'armement. Elle assure le pilotage ministériel des travaux de prospective stratégique et la coordination des travaux nécessaires au Livre blanc. Elle provient du fusionnement de la DAS avec d'autres services du ministère travaillant dans le même domaine. Compte tenu de l'anticipation de la fusion un seul personnel est restructuré.

Le service comprend aujourd'hui 102 personnels civils sur 209 au total.

✚ Projet de Service du Commissariat des Armées (SCA)

Dans sa portion centrale, le SCA est implanté à Balard, Arcueil et Rambouillet. Son rôle s'étend de la conception à la prestation fournie à l'administré, pour toutes les formations embasées. Cette réorganisation a eu pour conséquence le rattachement hiérarchique des GSBDD au SCA. Différentes filières de soutien ont été créées (R2HL, gestion base-vie, habillement, soutien de l'homme etc.), ainsi que différents domaines métiers (achats, finances, logistique...).

L'organisation comprend trois niveaux : le pilotage stratégique (direction centrale), la mise en œuvre (centres experts) et l'exécution (PFAF et GSBDD).

281 agents travaillent en administration centrale, dont 64 personnels civils.

✚ Organisation de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ)

La DAJ a une nouvelle directrice depuis l'été dernier. La réorganisation de la direction se fonde entre autre sur la création de la sous-direction PRHF qui a conduit la DAJ à prendre la responsabilité de l'Unité Organisationnelle "Affaires Pénales Militaires". La direction compte un effectif de 240 agents dont 140 personnels civils.

Force Ouvrière déplore que les deux nouveaux postes de catégorie A aient été "compensés" par six postes rendus: 1A, 3B, et 2 C.

✚ CONCLUSION

Ce CTAC n'a rien révélé de déterminant pour les personnels. La baisse des effectifs en administration centrale est un processus dont on ne voit toujours pas la fin et qui continue à voiler l'avenir. Pas de visibilité possible sur le nombre définitif d'agents, ni corrélativement sur les missions. L'administration centrale continue à se transformer indéfiniment en fonction des possibilités que lui laisse l'évolution des budgets.

Les personnels, sans cesse restructurés, subissent, souffrent, s'adaptent, croulent sous la surcharge de travail lié au manque d'effectifs.

Dans ce contexte de morosité, Force Ouvrière s'interroge : **jusqu'à quand les personnels désabusés tiendront-ils ?!**

Paris, le 8 Juin 2015



web



Déclaration liminaire

- CTAC -

Mardi 5 Mai 2015

Monsieur le secrétaire général, Mesdames, Messieurs

Une fois n'est pas coutume ! Nous ouvrons ce CTAC par un appel à l'aide, au nom de tous ceux qui préparent leur retraite et se heurtent à l'impossibilité d'obtenir en temps et en heure leur récapitulatif de carrière auprès du service du SPAC. Certains ont cessé leur activité et ne perçoivent toujours pas leur pension car leur dossier est bloqué.

Même si l'on comprend que la paye ait constitué une priorité, on ne peut admettre qu'un nombre systématiquement croissant de personnels, en particulier des niveaux II, souffrent gravement de la désorganisation des services et du manque d'effectif. Ici une mission essentielle n'est pas assurée ! En amont, le droit à l'information sur les retraites n'est pas respecté.

De 2017 à 2019, le nombre des départs va augmenter de façon importante. Nous n'accepterons pas qu'après une vie de travail, les agents soient traités avec une telle désinvolture.

Nous demandons qu'une action soit entreprise rapidement afin de changer cet état de fait.

Dans le cadre des restructurations sans fin, la réglementation concernant l'évaluation des personnels n'est pas toujours respectée. Ainsi, il rarement procédé au «bilan d'étape». Le cas échéant, le nouveau notateur ne tient alors pas compte de la manière de servir indiquée par l'ancien notateur. Le préjudice peut être important en terme de déroulement de carrière.

On peut aussi se poser des questions sur la future application de la réglementation ayant trait à la réévaluation de l'IFSE à la suite d'une mobilité.

Ne faudrait-il pas que l'administration s'astreigne à un suivi formel afin de garantir l'augmentation de l'IFSE dans le cadre de cette mobilité ?

Nous ne terminerons pas cette déclaration sans insister une fois de plus sur la dégradation du climat dans lequel travaillent les personnels désorientés, livrés à eux-mêmes, souvent trop peu nombreux pour assurer la mission, quand il en reste encore une, qui soit clairement identifiable.

Nous interviendrons par ailleurs sur tous les points de l'ordre du jour.

Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames, Messieurs, nous vous remercions de votre attention.